



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 30/10/2025

Le trente octobre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Stéphane ENTÈME, Maire.

Date de convocation : 24/10/2025

Nombre de membres en exercice : 15 - Présents : 10 - Votants : 13

Présents : M Stéphane ENTÈME, Maire, Mme Françoise MÉNARD, M Benoît COUTEAU, Mme Sylvie CHATELLIER, M Vincent CAILLÉ, M Rodolphe BORRÉ adjoints au Maire, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, M Christian MAILLARD, M Sébastien BESSON, Mme CHESNEAU Servane

Absents excusés : M Richard LOPEZ (pouvoir donné à Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE)
M Pascal BOUTON (pouvoir donné à M Christian MAILLARD)
Mme Hélène QUÉMÉRÉ (pouvoir donné à Mme Servane CHESNEAU)

Absents : Mme Magalie RAVELEAU DUAUT (pas de pouvoir)
Mme Gwladys ROUSSEAU BRANGER (pas de pouvoir)

Secrétaire de séance : Mme Françoise MÉNARD

2025-10-30-004 – Espace Santé Avenant Lot 7 – plus-value organigramme

Vu les articles L. 2432-1, L. 2432-2 et R. 2432-2 à R. 2432-7 du Code de la Commande publique,

Vu la délibération 2025-01-23-001 relative à l'attribution des lots au marché de travaux pour la réhabilitation de l'espace Santé,

Vu les modifications faites sur les serrures de portes extérieures et intérieures

Il est demandé au conseil municipal de valider la plus-value de l'entreprise AMH de 895.14 euros TTC pour les modifications de l'organigramme (clés)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE** la plus-value de l'entreprise AMH de 895.14 euros TTC pour les modifications de l'organigramme (clés)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant ainsi que toutes pièces afférentes au dossier

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Registre certifié conforme,

Le secrétaire de séance
M. Françoise MÉNARD



Le Maire
M. Stéphane ENTÈME

Stéphane
e
ENTÈME
Stéphane ENTÈME
Maire
2025.11.13
08:39:40+01'00'
2025.2.1